

DELIBERATION N° 2024/185

Autorisation donnée au Maire à signer les avenants aux contrats de prêt
avec l'Agence Française de Développement (AFD)

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 29 octobre 2024,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/072 du 25 septembre 2024,

La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance du 8 octobre 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :ARTICLE 1^{er} /

Le maire est autorisé à signer les avenants n°1 des prêts avec l'Agence Française de Développement pour les contrats suivants :

- | | |
|----------------|----------------|
| • CNC 1875 01W | • CNC 2130 01E |
| • CNC 1959 01Z | • CNC 2161 01J |
| • CNC 1976 01Y | • CNC 2161 02K |
| • CNC 2002 01C | • CNC 2215 01J |
| • CNC 2036 01K | • CNC 2215 02K |
| • CNC 2056 01M | • CNC 2215 03L |
| • CNC 2081 01K | • CNC 2254 02N |
| • CNC 2081 02L | • CNC 2254 03P |

ARTICLE 2 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le Maire et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissariat Délégué de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 OCTOBRE 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 30 OCTOBRE 2024

Le secrétaire de séance,



Juanita LAVEN

Le Maire,



Yoann LECOURIEUX

DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
- PUBLICATION	-	1
- SAG	-	1
- TPS	-	1
- TOUS SERVICES	-	18